

# TROPHEES DU MUVERAN

## COUPE SUISSE DE SKI-ALPINISME

### - REGLEMENT DE COURSE -

## 2012

**Ces articles spécifiques aux Trophées du Muveran sont un complément au Règlement de la Coupe suisse de ski-alpinisme**

### 1. Participation - inscriptions

1.1 Les coureurs doivent être désignés par leur nom lors de l'inscription.

1.2 Le chef d'équipe est le responsable envers les organisateurs.

#### 1.3 **Inscriptions:**

1.3.1 Le nombre d'équipes est limité.

1.3.2 Les inscriptions se font uniquement par le biais du site web et sont prises en considération dans l'ordre d'arrivée.

1.3.3 **Seules les équipes ayant payé leur finance d'inscription au 5 mars 2012 sont validées.**

1.3.4 Une fois le nombre maximum de coureurs inscrits atteint, l'organisateur se réserve le droit d'annuler toutes les inscriptions non-payées.

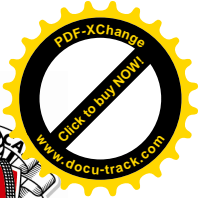
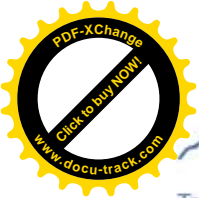
1.3.5 **Toute modification de l'inscription doit se faire au minimum 72 heures avant la course.**

1.3.6 L'inscription sur place aux Plans-sur-Bex est possible, **selon disponibilités**, le samedi de 13h00 à 17h30 et le dimanche de 03h00 à 07h00, au minimum une heure AVANT son heure de départ, contre paiement d'un supplément de CHF 30.- / par équipe.

1.4 Le comité est habilité à refuser une inscription, sans en donner les raisons.

1.5 Le chef d'équipe retire les dossards et participe à une des séances d'orientation technique le samedi après-midi. (horaire sur le programme de course)

Nom de la catégorie	Age	Trophée de Plan-Névé	Trophée du Muveran	Super Trophée
Juniors filles	15 – 20 ans	2 coureurs		
Juniors garçons	15 – 20 ans	2 coureurs		
Espoirs	21 – 23 ans		2 coureurs	
Dames	21 ans et +		2 coureurs	
Seniors	24 – 39 ans		2 coureurs	
Seniors I	40 – 49 ans		2 coureurs	
Seniors II	50 ans et +		2 coureurs	
Populaires	15 ans et + (selon parcours)	2 ou 3 coureurs	3 coureurs	2 ou 3 coureurs



## 2. Assurance

2.1 Tout rapatriement sur le parcours est à la charge du concurrent, respectivement de son assurance.

## 3. Considérations générales

3.2 Points propres à chaque course : à respecter selon les instructions des organisateurs

3.2.1 La carte de course est à présenter spontanément à chaque poste de contrôle pour le poinçonnage.

3.2.2 Le contrôle du matériel (personnel et d'équipe) est OBLIGATOIRE pour tous:

- 25 minutes AVANT le départ.

Sur demande:

- sur le parcours et à l'arrivée.

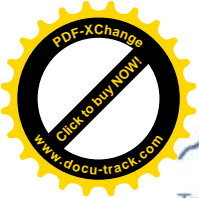
## 4. Matériel

4.3

Équipement OBLIGATOIRE par coureur / équipe*:	Super Trophée	Trophée du Muveran	Trophée de Plan-Névé
Pelle à neige avec manche (UIAA)	1	1	1
Appareil détecteur de victimes d'avalanche (DVA)	1	1	1
Tenue de course + coupe-vent haut et bas	1	1	1
Sonde avalanche long. min. 2,40 m, diamètre 10 mm	1	1	1
Dossard	1	1	1
Paire de skis	1	1	1
Paire de bâtons	1	1	1
Sac de montagne	1	1	1
Bonnet ou bandeau, gants, couverture de survie	1	1	1
Paire de chaussures avec semelle profilée (Vibram)	1	1	1
Baudrier (cuissard suffit)	1		
Sangles d'une longueur de 1 m	2		
Paire de crampons	1		
Mousquetons	2		
* Paire de lunettes de soleil	Nombre de coureurs + 1		
* Carte topographique de la région (ou l'extrait fourni par l'organisation)	1	1	1
* Paire de peaux de phoque	Nombre de coureurs + 1		
Casque homologué UIAA 106	1	1	1
<b>Équipement conseillé par coureur :</b>			
Lampe frontale	1	1	1
Baudrier (cuissard suffit), sangles, mousquetons		1	
Piolet min. 50 cm	1		

**Le port du casque est OBLIGATOIRE pour tous, tout au long de la course !**

**(casque conforme aux exigences de la norme UIAA 106 - un casque de VTT n'est plus autorisé !)**



**swiss ski mountaineering**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



### **Matériel AUTORISÉ sur le parcours du Trophée de Plan-Névé:**

- 4.3.1 Les skis d'une largeur minimale de 50 mm sous la fixation et dotés de carres métalliques sur toute la longueur sont autorisés pour la catégorie " Populaire " courant sur le parcours du Trophée de Plan-Névé. Le panachage des skis est autorisé dans la catégorie " Populaire " de ce parcours.

### **Super Trophée:**

- 4.3.2 Le comité se réserve la possibilité d'alléger l'équipement obligatoire, en fonction des conditions sur le parcours.  
L'information sera donnée au plus tard lors du contrôle du matériel avant le départ.

## **5. Classement général**

- 5.1 Seules les équipes arrivant groupées (10 m maximum), et ayant passés tous les postes de contrôle (**la carte de course poinçonnée faisant foi**), seront classées dans le temps du dernier concurrent franchissant la ligne d'arrivée.
- 5.2 Pour chaque parcours et pour chaque catégorie un classement est établi.

**Les membres du Swiss Team ont l'interdiction de courir en catégorie " Populaire ".**

## **6. Environnement**

Rien de plus que dans le Règlement de la Coupe suisse.

## **7. Récompenses**

- 7.2 Des médailles et des prix sont distribués à chaque concurrent des trois premières équipes des catégories juniors filles, juniors garçons, espoirs, dames, seniors, seniors I, seniors II.

Un challenge est attribué pour une année aux gagnants "scratch" de chaque parcours. Il sera gravé aux frais de l'équipe.

Sur le parcours du Trophée de Plan-Névé, la première équipe "Coupe suisse" remporte le challenge.

Un prix spécial sera attribué à la première équipe "féminine" sur le Super Trophée.

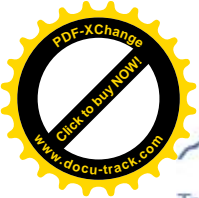
Un prix souvenir est distribué à chaque participant.

## **8. Parcours**

Les départs et arrivées ont lieu aux Plans-sur-Bex.

- 8.1 Le parcours du **Trophée de Plan-Névé** est de 21.5 km de distance et de 39 km/effort (dénivelé positif: 1312 m, altitude maximum: 2335 m, altitude minimum: 1096 m).
- 8.2 Le parcours du **Trophée du Muveran** est de 28 km de distance et de 59 km/effort (dénivelé positif: 2317 m, altitude maximum: 2740 m, altitude minimum: 1096 m).

Un portage sans crampons, mais avec une corde fixe doit être franchi (couloir du Pacheu) !



**swiss ski mountaineering**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



- 8.3 Le parcours du **Super Trophée** est de 32 km de distance et de 69 km/effort (dénivelé positif 2793 m, altitude maximum: 2740 m, altitude minimum: 1096 m).

**Sur ce parcours la maîtrise du cramponnage en pente raide est exigée (couloir Pegnat) !**

- 8.4 Les points de passages obligatoires figurent sous "**postes de contrôle**" sur les profils.
- 8.5 Ces courses mettent en jeu l'attribution de prix pour les catégories juniors filles, juniors garçons, espoirs, dames, seniors, seniors I et seniors II.

### **Dispositions particulières**

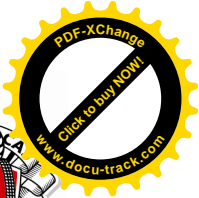
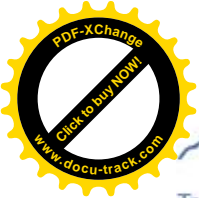
- 8.6 Pour le parcours du **Trophée du Muveran**, le poste de contrôle de la **Cabane de Plan-Névé** doit être atteint **au plus tard à 09h15** et celui de **Derborence à 10h00**.  
Passé ce délai, les équipes seront mises hors course et rapatriées aux Plans-sur-Bex. En fonction des conditions météorologiques (danger d'avalanches, etc.), le transport depuis Derborence pourra être organisé par la route ou les airs. Suivant le moyen utilisé, une participation variant de CHF 50.– à CHF 300.– sera perçue auprès de chaque personne.
- 8.7 Pour le **Super Trophée**, toutes les équipes se seront présentées au poste de contrôle de la **Cabane de Plan-Névé avant 08h30** et à celui du **Bas des Filasses** (bifurcation Trophée du Muveran - Super Trophée) **avant 10 h 00**. Passé ce délai, elles seront mises hors course et renvoyées aux Plans-sur-Bex depuis la cabane de Plan-Névé ou dirigées sur le parcours du Trophée du Muveran depuis le poste du Bas des Filasses et, si possible, classées sur ce parcours.

## **9. Balisage des parcours**

- 9.1 Les parcours sont balisés de la manière suivante:
- |                     |  |
|---------------------|--|
| montées:            | drapeaux VERT                          |
| descentes:          | drapeaux ROUGE                         |
| endroits dangereux: | drapeaux JAUNE (cailloux, trous, etc.) |

## **10. Heures de départ et d'arrivée**

- 10.1 Les équipes doivent indiquer leur heure de départ sur le bulletin d'inscription, **pas de changement possible** (temps moyen de course: Trophée de Plan-Névé = env. 4 heures, Trophée du Muveran = env. 6 heures, Super Trophée = env. 7 heures 30).
- 10.2 15 minutes avant l'heure de départ, les équipes auront passé au contrôle de l'équipement et du matériel.  
**Le délai de contrôle échoué, les équipes ne pourront pas se retourner contre l'organisateur pour un départ retardé.**



10.3 En principe, l'organisation propose les départs suivants :

Horaire	Trophée de Plan-Névé	Trophée du Muveran	Super Trophée
04 h 30		●	●
05 h 00		●	●
05 h 30	●	●	●
06 h 00	●	●	●
06 h 30	●	●	●
07 h 00	●	●	●
07 h 30	●	●	
08 h 00	●	●	

10.4 Les arrivées peuvent avoir lieu jusqu'à 13h00 (fin de l'enregistrement des temps).

## 11. Ravitaillement

11.1 Quatre postes officiels de ravitaillement sont prévus (thé, chocolat, oranges):

- Cabane de Plan-Névé
- Derborence - Refuge du Lac
- Anzeindaz - Cabane Barraud
- Les Plans-sur-Bex - à l'Arrivée

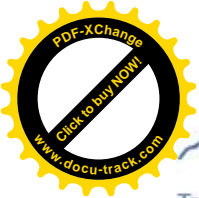
11.2 Le ravitaillement en course par des tiers est interdit dans les aires de change.

## 12. Connaissance du règlement, disqualification

12.1 Le chef d'équipe est responsable pour son équipe de la connaissance et du respect du règlement de course, ainsi que de la ponctualité au départ.

12.2 Une équipe disqualifiée n'a droit ni aux challenges, ni aux prix.  
Sa finance d'inscription et sa carte de fête ne seront pas remboursées.

12.3 **Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, référence sera faite aux règlements de la Coupe suisse (CAS) ou de la Coupe du Monde (ISMF).**



**swiss ski mountaineering**

**Club Alpin Suisse CAS**  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



### **13. Compétences**

- 13.1 En cas de mauvaises conditions ou pour toute autre cause majeure, le comité se réserve le droit de modifier les parcours ou d'organiser la course sur un parcours de remplacement.
- 13.2 Les heures de passage obligatoires peuvent être modifiées par les organisateurs en fonction des conditions météo.
- 13.3 En cas d'annulation pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.

### **14. Données personnelles/photos**

#### **Service photo**

Les photographes partenaires des Trophées du Muveran prendront des photos des participants à plusieurs endroits. Dans un délai raisonnable ces photos seront visibles par internet sous : [www.tropheedumuveran.ch](http://www.tropheedumuveran.ch) . Le/la participant/e inscrit/e donne son accord pour que les photos prises par l'organisateur ou ses partenaires lors de l'événement puissent être utilisées librement par celui-ci.

#### **Données personnelles/photos**

Le/la participant/e accepte que les données personnelles qu'il/elle a fournies soient utilisées par l'organisateur à des fins de marketing (envoi de prospectus) ou soient transmises à des tiers pour d'autres organisations en relation avec le sport et la montagne.

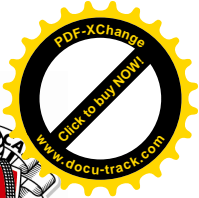
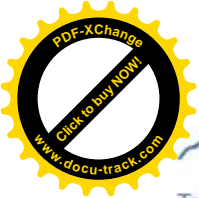
Pour ce faire, l'organisateur s'engage à respecter le cadre défini par la loi sur la protection des données lors de leur utilisation. La personne qui refuse la transmission de ses données est priée de l'annoncer **par écrit avant la manifestation** à [info@tropheesdumuveran.ch](mailto:info@tropheesdumuveran.ch)

**Les participants acceptent l'utilisation de matériel de film ou photographique pour l'illustration de pages Internet ou pour d'autres fins publicitaires (p.ex. prospectus, articles dans des magazines clients) de l'organisateur et ses partenaires.**

### **15. Responsabilités**

En cas d'accident, l'UPA 10 ainsi que les organisateurs déclinent envers les concurrents, spectateurs ou tiers, toute responsabilité directe ou indirecte.

**Règlement de course modifié et adopté par le Comité des Trophées du Muveran,  
le 19 décembre 2011**



**ANNEXE 1**

Les catégories "Équipe" Coupe suisse et populaires sont définies comme suit:

<b>Parcours – Trophée de Plan-Névé</b>				
Catégorie "Coureurs"		Points "Coupe suisse"		Catégorie "Équipe"
<i>Coureur I</i>	<i>Coureur II</i>	<i>Coureur I</i>	<i>Coureur II</i>	
Juniors filles	Juniors filles	Oui	Oui	Juniors filles
Juniors filles	Juniors garçons	Oui	Oui	Juniors garçons
Juniors garçons	Juniors garçons	Oui	Oui	Juniors garçons

Toute autre équipe, composée de 2 ou de 3 coureurs dont la catégorie est autre que celles indiquées ci-dessus, est classée dans la catégorie « Populaire » de ce parcours.

<b>Parcours – Trophée du Muveran</b>				
Catégorie "Coureurs"		Points "Coupe suisse"		Catégorie "Équipe"
<i>Coureur I</i>	<i>Coureur II</i>	<i>Coureur I</i>	<i>Coureur II</i>	
Juniors filles	Dames	Non	Oui	Dames
Juniors garçons	Dames	Non	Oui	Dames
Juniors filles	Espoirs	Non	Oui	Espoirs
Juniors filles	Seniors	Non	Oui	Seniors
Juniors filles	Seniors I	Non	Oui	Seniors I
Juniors filles	Seniors II	Non	Oui	Seniors II
Juniors garçons	Espoirs	Non	Oui	Espoirs
Juniors garçons	Seniors	Non	Oui	Seniors
Juniors garçons	Seniors I	Non	Oui	Seniors I
Juniors garçons	Seniors II	Non	Oui	Seniors II
Dames	Dames	Oui	Oui	Dames
Dames	Espoirs	Oui	Oui	Espoirs
Dames	Seniors	Oui	Oui	Seniors
Dames	Seniors I	Oui	Oui	Seniors I
Dames	Seniors II	Oui	Oui	Seniors II
Espoirs	Espoirs	Oui	Oui	Espoirs
Espoirs	Seniors	Oui	Oui	Seniors
Espoirs	Seniors I	Oui	Oui	Seniors I
Espoirs	Seniors II	Oui	Oui	Seniors II
Seniors	Seniors	Oui	Oui	Seniors
Seniors	Seniors I	Oui	Oui	Seniors
Seniors	Seniors II	Oui	Oui	Seniors
Seniors I	Seniors I	Oui	Oui	Seniors I
Seniors I	Seniors II	Oui	Oui	Seniors I
Seniors II	Seniors II	Oui	Oui	Seniors II

Sont admis sur ce parcours tous les coureurs âgés **d'au moins 18 ans**.  
Dans la catégorie « Populaire » de ce parcours seules les équipes de 3 coureurs sont acceptées.

<b>Parcours – Super Trophée</b>
Sont admis sur ce parcours tous les coureurs âgés <b>d'au moins 18 ans</b> . Toutes les équipes, composées de 2 ou de 3 coureurs sont classées dans la catégorie « Populaire » de ce parcours.